

LES DONNÉES NUMÉRIQUES : UN ENJEU D'ÉDUCATION ET DE CITOYENNETÉ (extrait)

Avis du Conseil économique, social et environnemental
présenté par

M. Éric Peres, rapporteur au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

Séance du 13 janvier 2015

Page 24

"Cette transformation numérique de la production et de la gestion de l'énergie au coeur des réseaux électriques de demain peut apparaître comme une douce lubie, voire un horizon lointain.

Pourtant, l'arrivée des compteurs Linky est déjà une réalité pour de nombreux foyers qui ouvrent un compte auprès d'un fournisseur d'électricité.

Et dans un avenir proche, chacun pourra s'abonner à l'énergie numérique qui lui est nécessaire et modifier son abonnement en fonction de l'évolution de ses besoins.

Ces besoins, essentiellement de «consommation» aujourd'hui, évolueront progressivement, au fur et à mesure de l'équipement des foyers.

Un mouvement qui doit cependant s'accompagner d'une exigence en matière de protection des données et notamment de données personnelles.

La capacité de ces compteurs Linky d'analyser nettement la consommation électrique ouvre une voie d'accès au domicile privé et à l'ensemble des activités domestiques du foyer.

La présence ou non de personnes au sein du domicile peut alors être constatée, des dispositifs en lien avec les distributeurs d'énergie peuvent aussi permettre dans certains cas de couper à distance tel ou tel appareil électrique.

On peut alors aisément imaginer que sans une réglementation adaptée à cette évolution de la gestion numérique de l'énergie et aux attentes des citoyens dans leur accès à l'énergie, des offres commerciales permettent à des ménages aux revenus élevés de disposer d'un accès énergétique illimité, **réservant aux ménages les plus modestes**

des forfaits limités ou «adaptés» à leurs besoins minimaux. La sobriété énergétique serait dès lors supportée par les seuls ménages les plus fragilisés.

Hélène F